



Paris, le 26 juillet 2012

Georges PATIENT
Sénateur de la Guyane
Maire de Mana

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Premier Ministre entend l'alerte lancée par les parlementaires guyanais sur l'état de catastrophe sécuritaire de la Guyane

Les quatre parlementaires guyanais se sont réunis aujourd'hui pour alerter sur l'état de catastrophe sécuritaire que connaît la Guyane et rendre compte de la rencontre qui a eu lieu la veille avec le Premier Ministre, Jean-Marc Ayrault.

Le sénateur Georges Patient a rappelé que l'insécurité n'épargne maintenant plus aucune zone de Guyane que ce soit la forêt, les villes et petites communes ainsi que les eaux territoriales. Le sénateur Jean-Etienne Antoinette a tenu à souligner que les exactions contre les pêcheurs avaient connu une très nette aggravation passant du vol à l'agression physique. En cela la députée Chantal Berthelot a bien précisé que le problème touchait les professionnels mais aussi la population dans sa vie quotidienne. La Guyane qui est le deuxième département le plus touché par l'insécurité connaît un taux d'homicide tel que rapporté à la population de la métropole, il représenterait 16 000 homicides sur un an au lieu de 700 enregistrés en France métropolitaine rapporte le député Gabriel Serville.

Pour Chantal Berthelot, la France sait faire intervenir l'armée concernant des actes de terrorisme et devrait pouvoir utiliser les mêmes procédés contre cette criminalité en bandes organisées. L'incapacité de l'Etat à contenir ce phénomène pose également un grave problème de perte de crédibilité de la France vis-à-vis de sa population mais également de ses voisins pour Georges Patient. Le Suriname arrive à gérer ce problème et le Brésil a quasiment éradiqué l'orpaillage clandestin. Le sénateur Jean-Etienne Antoinette a rappelé que l'accord entre le Brésil et la France dans la lutte contre l'exploitation aurifère illégale n'a pour l'instant pas été ratifié par le Brésil.

La mobilisation des élus a porté ses fruits et le Premier Ministre a pris les premières mesures d'urgence :

- mise à disposition d'un bateau supplémentaire pour les forces de police des pêches dès la fin du mois de juillet ;
- augmentation des effectifs de la police des pêches ;
- mobilisation générale des services de l'Etat sur ces questions ;
- renforcement de l'arsenal juridique dès la rentrée parlementaire d'octobre pour lutter plus efficacement avec une réelle volonté répressive. ;
- organisation d'une rencontre prochaine avec les autorités surinamaises et brésiliennes sur l'insécurité.

Par cette conférence de presse les parlementaires guyanais souhaitent que la question sécuritaire en Guyane ne reste pas un sujet local mais que la Nation toute entière se saisisse du problème car c'est l'autorité de l'Etat et la souveraineté nationale qui sont mises à mal.